

## **Avis aux agents de la DDFIP 54**

**Nous refusons le massacre des emplois à la DDFIP 54 !**

**ALERTE !**

**10 suppressions de poste à la DDFIP 54 en 2022:  
( 3 inspecteurs, 1 contrôleur et 6 agents)**

- 1 A au SIE de Vandoeuvre , - 1 huissier à la direction et - 1 A en BDV**
- 1 B au SIP de Vandoeuvre, - 1 B au PCE , + 1 B au CHU avec gestion hôpital Ravenel 88**
- 2 C au SIP de Nancy, - 1 C EDR, - 1 C SIE de Nancy, - 1 C SPFE, - 1 C PCR**

En Meurthe et Moselle, 10 suppressions d'emplois ( 3 inspecteurs, 1 contrôleur et 6 agents), sont encore programmées en 2022, après les 16 de 2021, ce qui aura pour conséquence pour nos effectifs d'être sous la barre des 840 emplois.

Au moment de la fusion entre les services des Impôts et du Trésor (en 2008), nous étions encore plus de 1200 agents en poste dans le département.

Ainsi, en l'espace d'une quinzaine d'années, 30 % des emplois aux Finances Publiques 54 ont été rayés de la carte.

Ce jeudi 13 janvier est convoqué un Comité Technique Local (CTL) pour valider la localisation de 10 suppressions d'emplois dans les services de la Direction Départementale des Finances Publiques 54 (DDFIP) cette année. Ces suppressions d'emplois sont décidées dans le contexte que tous les agents connaissent : poursuite de l'expérimentation bancaire de Roc-SP, échec de la convention fiscale franco-luxembourgeoise, tâches supplémentaires (transfert à la DGFIP des taxes d'urbanisme et taxes douanières, bugs informatiques quotidiens, convention DDFIP 54 – URSSAF...). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les services de la DGFIP ne reçoivent plus aucun cash ! Les usagers qui souhaitent payer leurs factures en numéraires sont réorientés vers les bureaux de tabac,

Le 10 janvier 2022, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de boycotter la première instance de ce CTL "suppressions d'emplois" et a organisé un débrayage symbolique au Centre des Finances Publiques de Longwy.

Aujourd'hui, 13 janvier 2022, Solidaires Finances publiques 54 a décidé de convier les médias pour un point presse au moment où la direction tentera de faire valider ses funestes projets par les organisations syndicales qui auront répondu présent lors de la seconde convocation de ce CTL.

Les élus de Solidaires finances publiques 54 ne participeront pas à cette mascarade.

Hors de question pour nous d'entendre les propos affligeants du Directeur départemental tels que ceux qu'il tient dans la presse : « La numérisation et la simplification des processus permettent chaque année de réduire le nombre d'agents au profit d'autres services publics ». Espère-t-il nous faire croire que les agents que nous perdons chaque année intègrent la police, l'Education Nationale ou les hôpitaux publics ? Nous ne supportons plus de l'entendre vanter les mérites du numéro d'appel national, des Espaces France Service, des

conseillers numériques ou nous expliquer que les conseillers aux décideurs locaux, parfois contractuels et issus d'autres administrations, remplaceront des services entiers et les emplois afférents.

Nous choisissons en revanche d'inviter la presse afin de détailler les effets concrets que les décisions de la DDFIP 54 entraîneront avec une nouvelle dégradation majeure de l'exercice du service public pour les populations.

Il est indispensable de dénoncer l'impact néfaste de cette politique pour le service public, les usagers (particuliers et professionnels) et les personnels.

Ces suppressions d'emplois qui se suivent année après année, au-delà d'une dégradation des conditions de travail des agents de la DDFIP 54, auront un effet immédiat avec par exemple :

- Pour les particuliers, un accueil toujours plus « virtuel » avec fermeture des services de proximité, restriction des horaires d'accueil, tendance au « tout internet » et aux plates-formes de contact....

Le transfert des services des Impôts aux particuliers (**SIP**) de Lunéville et Toul vers Vandoeuvre et de Pont-à Mousson vers Nancy vise-t-il toujours à désintoxiquer les usagers de l'accueil ? Des antennes non pérennes et non visibles (sic) devraient être maintenues quelque temps. Le transfert du SIP de Val de Briey vers Longwy est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

- Pour les entreprises, des interlocuteurs écartelés entre plate-forme téléphonique centralisée et services des impôts des entreprises de proximité affaiblis, voire disparition des services. Le transfert du service des Impôts aux entreprises (**SIE**) de Briey vers Thionville est prévu pour 2023.

- Pour les collectivités locales, la perte d'interlocuteurs de proximité (avec les fermetures de trésoreries) remplacés par des services industrialisés de gestion. Il est constaté d'ores et déjà un allègement des contrôles et des retards de mise en paiement.

4 nouvelles fermetures de trésoreries seront opérées en 2022 : les trésoreries de Baccarat, Blâmont (avec maintien d'une « antenne » suite à la pression d'élus) fermées au 1<sup>er</sup> janvier, Neuves-Maisons et du CPN de Laxou prévues au 1<sup>er</sup> septembre. Elles s'ajoutent aux 5 fermetures de 2021, et précèdent les 3 fermetures programmées pour 2023 (Saint-Nicolas-de-Port, Blainville et Colombey-les-Belles).

- Pour les propriétaires et locataires, une chaîne de travail affaiblie à la DGFIP : retards dans l'enregistrement des actes notariés avec retard de mise à jour sur les aspects cadastraux et fonciers et dès lors des Taxes Foncières et d'habitation erronées en nombre massif suscitant

l'incompréhension des citoyens. Suppression du bureau antenne du cadastre (**BANT**) réintégré à Nancy.

- Pour le contrôle fiscal, mission essentielle tant pour assurer le consentement à l'impôt que face aux enjeux budgétaires, des services de plus en plus pilotés par le numérique et l'intelligence artificielle, bien loin des problématiques et réalités de terrain.

Au-delà de la conscience professionnelle et de l'implication quotidienne des agents de la DGFIP, ces suppressions d'emplois constantes à la DGFIP (pour rappel la moitié des suppressions d'emplois de fonctionnaires d'État sont ciblées depuis des années dans notre administration), nous constatons qu'on « ne peut pas faire toujours plus avec toujours moins d'effectif ».

La multiplication des espaces de convivialité dans nos services nous interroge, à l'heure où tous les moments de convivialité sont formellement proscrits et que les agents sont de plus en plus dans des espaces de travail partagé. Il est vrai qu'avec les espaces libérés et la multiplication du travail à distance la Direction Générale des Finances Publiques prépare à moyen terme notre disparition au profit d'Etablissements France Service généralisés.

En période de débat citoyen avec l'élection présidentielle et les élections législatives qui la suivent, il y a urgence à constater que la situation est particulièrement grave dans cette administration, pourtant essentielle sur tant d'enjeux du pacte républicain.